

Dossier de présentation



Vous êtes :

- Particulier,
- commerçants,
- artisan,
- profession libérale,
- responsable d'association,
- responsable de collectivité

Vous souhaitez rejoindre le mouvement et promouvoir
une nouvelle économie plus proche et citoyenne ?

Découvrez le Trèfle

Adresse postale : La Trèflerie Maison des Associations 24000 Périgueux

Adresse électronique : contact@treflerie.info

Questions sur les aspects techniques et informatiques :

Jean-Paul Quentin (Co-président en charge du système de gestion électronique)
jpcmtic@free.fr 06 24 15 42 90

Questions comptables et financières :

Gilles Forcet (Co-président et trésorier)
gilles-forcet@orange.fr 06 40 30 88 23

Questions liées au secrétariat et à la communication :

Christine de la Tour du Pin (Co-présidente et secrétaire)
c.delatourdupin@gmail.com 06 03 99 37 68

Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne



Monnaie

une monnaie locale est une monnaie légale, reconnue et autorisée par l'Etat son fonctionnement est réglementé par la loi 31 juillet 2014 sur l'Economie Sociale et Solidaire (loi Hamon)

Locale

elle ne circule que dans une zone géographique limitée
elle favorise donc les échanges entre les acteurs locaux (circuits courts)
=> moins de pollution liée au transport, moins de délocalisation des emplois

Complémentaire

elle n'a pas pour but de remplacer la monnaie conventionnelle (l'euro par ex.) mais de proposer une alternative
on aura toujours besoin d'une monnaie commune à un pays ou un groupe de pays pour permettre les échanges « lointains »

Citoyenne

la gestion d'une monnaie locale est confiée à ses utilisateurs qui peuvent décider de ses principes de fonctionnement elle a un rôle pédagogique car elle permet aux utilisateurs de redécouvrir le rôle originel de la monnaie qui est de faciliter les échanges et non de thésauriser ou de spéculer



Charte du Trèfle

- **Une monnaie Locale** : *Produisons et consommons localement en développant les circuits courts.*
- **Une monnaie Citoyenne** : *Redevenons acteur de notre monnaie en nous réappropriant les outils économiques et en les gérant dans la transparence.*
- **Une monnaie Solidaire** : *Re-créons du lien social et de la solidarité en favorisant la coopération plutôt que la compétition.*
- **Une monnaie Eco-responsable** : *Favorisons une consommation consciente et responsable dans le respect de la nature et de l'environnement.*



Présentation



Notre monnaie locale est Réglementée par la loi du 31 juillet 2014 Le trèfle est donc une monnaie légale et sa parité est de :



Les €uros convertis en trèfles sont placés sur un fonds de garantie dans une banque éthique (La NEF).



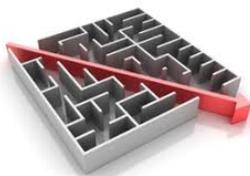
Le trèfle est géré par la Trèflierie association loi 1901.



L'association est animée par un comité ouvert à tous les adhérents. Le fonctionnement y est démocratique, basé sur la recherche du consensus.



Utilisation de la monnaie



- Le compte gérant toutes les transactions est le :

07 68 65 89 44

- Chaque utilisateur à un N° **UNIQUE** à 2 ou 3 chiffres

- Il suffit d'envoyer par  au **07 68 65 89 44**

le montant en , en précisant le compte du commerçant, pour régler un achat. Voilà !

- Exemple : Payer 14,85 au commerçant n° 26

Envoi sms : 14,85/26 au 07 68 65 89 44



Utilisation de la monnaie



- Vous ne pouvez payer en Trèfles **qu'avec votre** téléphone (c'est votre n° de portable qui vous identifie)
- Votre n° ne sera jamais divulgué, ni utilisé

Simplicité

Un seul n° à enregistrer, le **07 68 65 89 44**
Pour toute les transactions.

Des commandes simples :

Envoyez par SMS : S ?

-> votre solde en Trèfles

Envoyez par SMS : V ?

-> montant total des transactions réalisées sur les 2 derniers mois

Envoyez par SMS : D ?

-> montant et bénéficiaire de la dernière transaction

Envoyez par SMS : C ?

-> vous obtiendrez la liste des commandes



Rechargement



Pour recharger votre compte :

Par virement

Banque : 21570 Guichet 00001 N° cpte

00486310016 Clé 83 (ou IBAN : FR76 2157

0000 0100 4863 1001 683) BIC : STFEFR21XXX

Pourquoi pas faire un virement automatique ?

Par chèque

Association La Trèflierie

Adresse : Gilles Forcet c/o,
chemin des Gérauds,
24650 Chancelade

Précisez le numéro de votre compte sur l'ordre de virement et surtout ... prévenez-nous par mail (contact@treflerie.info) pour que nous créditions votre compte.



Comment adhérer ?



Pour les particuliers :

✓ Adhésion simple : à partir de 10 €

✓ Adhésion de soutien : à partir de 50 €



✓ Règlements en espèces, par chèque à l'ordre de l'association « La Tréflerie » ou en virement :
(Banque : 21570 Guichet 00001 N° cpte 00486310016 Clé 83 (ou IBAN : FR76 2157 0000 0100 4863 1001 683) BIC : STFEFR21XXX)

Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.

Comment adhérer ?



Pour les commerçants / prestataires :

✓ Adhésion simple : à partir de 25 €

✓ Adhésion de soutien : à partir de 50 €

Règlements en espèces, par chèque à l'ordre de l'association « La Tréflerie » ou en virement :
(Banque : 21570 Guichet 00001 N° cpte 00486310016 Clé 83 (ou IBAN : FR76 2157 0000 0100 4863 1001 683) BIC : STFEFR21XXX)

Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.



Possibilité d'installation d'une messagerie instantanée pour l'encaissement des Trèfles



Diffusion et promotion dans le réseau d'économie locale de Dordogne



Création du Trèfle



- ✓ En mars 2016, dans la foulée du film de Cyril Dion et Mélanie Laurent "Demain", un collectif de citoyens se réunit pour discuter de l'opportunité de lancer une ou plusieurs monnaies locales en Dordogne.
- ✓ Suite à ces premières rencontres, des groupes de travail se constituent dont un se concentre sur la création d'une MLCC à Périgueux.
- ✓ D'avril à juin 2016, ce groupe de travail se réunit régulièrement pour réfléchir aux finalités du projet et se donne une charte, des statuts et un règlement intérieur. Le nom de la monnaie est choisi : ce sera le Trèfle.
- ✓ En octobre 2016, les statuts de l'association La Trèflerie sont déposés et le 17 novembre 2016, le Trèfle est officiellement lancé lors d'une journée ESS organisé sur le campus de Périgueux.
- ✓ Mai 2017, après une période de rodage, les magasins Biocoop deviennent prestataires et les utilisateurs se multiplient,



Organisation de l'association



Le **Conseil d'Animation** est le lieu où sont débattues les **orientations et la politique de gestion du système de monnaie locale**.

Il est composé de membres assidus ayant participé à au moins 3 réunions consécutives.

Il est ouvert à **tous les adhérents** de l'association.

- Il met en œuvre les orientations validées par les assemblées générales
- élabore le Règlement Intérieur
- organise la vie de l'association
- élit parmi ses membres les membres du collège



Pour nous écrire : → La Trèflerie, 43 rue du Bassin, 24000
PERIGUEUX → contact@treflerie.info

Système informatique



Le système informatique de l'association "La Tréflerie " est mis en oeuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'association [Mammoutux](#) qui héberge le système informatique en charge de la gestion des adhérents.

Ce logiciel de gestion sécurisé tourne sur un Raspberry 3 et assure les fonctions suivantes :

- - Gestion des comptes/fiches adhérents
- - Traitement automatisé des transactions faites par SMS ou messengerie
- - envoi automatique par mail (en PJ) de relevé de compte mensuel à tous les adhérents.
- - Serveur de messagerie Jabber
- - opération de versement et de reconversion
- - Gestion des billets
- - Sauvegarde automatique



Collectivités locales



Les collectivités locales peuvent aussi être payées en monnaie locale.

La loi oblige les trésoriers-payeurs à accepter ce mode de règlement et certaines communes se sont déjà lancées dans cette expérience.

Une collectivité locale peut nous aider à 3 niveaux :

- 1. Adhérer à la Tréflerie** pour manifester simplement son soutien à cette initiative
- 2. Accepter d'être réglée en Trèfles** pour certains services (cantine, bibliothèque, piscine...)
- 3. Mandater un représentant pour siéger dans le comité d'animation** et participer la gestion du Trèfle





Le Trèfle

Monnaie Locale Complémentaire en Périgord

Solidaire, Citoyenne, Locale, Eco-responsable

Association La Trèflerie / contact@treflerie.info / site : www.treflerie.info

Adhésion prestataire

N° Adhérent : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____ @ _____

Messagerie instantanée : oui non (Transmis sur votre boîte mail)

Date de naissance: _____

Cocher l'option correspondante: espèces chèque

adhésion simple : _____ à partir de 25 € adhésion de soutien : _____ à partir de 50 €

Parution annuaire « La Trèflerie » :

.....

(pensez à indiquer votre site internet et votre adresse mail pro).

Souhaitez-vous l'ouverture de deux comptes (un pro + un perso) : oui non
(Si oui, il est préférable de remplir une fiche adhérent avec à minima une adresse mail différente).

Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association « La Trèflerie ».

Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.

Somme déposée à l'ouverture du compte : espèces chèque

Fournir un RIB : (Nécessaire pour la reconversion en euros)

Je certifie ces renseignements exacts et m'engage à utiliser la monnaie locale dans l'esprit de la charte conformément à la législation française et européenne (interdiction de commerce illicite).

Fait à Le

Lu et approuvé :



Le Trèfle

Monnaie Locale Complémentaire en Périgord

Solidaire, Citoyenne, Locale, Eco-responsable

Association La Trèflerie / contact@treflerie.info / site : www.treflerie.info

Adhésion simple

N° Adhérent : _____

NOM : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Téléphone Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Date de naissance: _____

Cocher l'option correspondante:

- adhésion simple : à partir de 10 € _____ espèces chèque
 adhésion de soutien : à partir de 50 € _____ espèces chèque

Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association « La Trèflerie ».
Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.

Somme déposée à l'ouverture du compte :

espèces chèque

Souhaitez-vous participer à la liste de diffusion
par courriel relative à la vie de l'association ? oui non

Je certifie ces renseignements exacts et m'engage à utiliser la monnaie locale dans l'esprit de la charte conformément à la législation française et européenne (interdiction de commerce illicite).

Fait à Le

Lu et approuvé :

Convention

ENTRE

Le prestataire :

Nom ou raison sociale :

Représenté par :

Nom : Prénom.....

Qualité ou fonction :

Adresse du siège social :

Code Postal..... Ville :

ET

La Trèflerie :

Ayant son siège social Maison des Associations cours Fénelon 24000 PERIGUEUX

Représenté par :

Il a été convenu ce qui suit :

La Trèflerie s'engage à :

- ✓ Présenter sur ses outils de communication les produits et services du prestataires conformément aux informations fournies par lui.
- ✓ Inviter le prestataire aux réunions du comité d'animation, lieu de débat et de décision sur les orientations de la Trèflerie et le mode de gestion du Trèfle
- ✓ Fournir au partenaire la signalétique qui l'identifie comme adhérent à la monnaie locale
- ✓ Convertir les Trèfles détenus par le partenaire, déduction faite du taux de reconversion de 2 %

Le prestataire s'engage à :

- ✓ Incarner le mieux qu'il peut la charte et à utiliser le Trèfle dans le respect de ses principes
- ✓ Développer le réseau d'échanges en invitant ses partenaires professionnels et ses clients à intégrer le réseau afin de rendre les échanges en Trèfles plus nombreux et plus fréquents
- ✓ Régler son adhésion annuelle

La présente convention prend effet dès sa signature et est conclue pour une durée indéterminée.

Les parties s'engagent à chercher une solution amiable à tout litige qui pourrait survenir. C'est le comité d'animation qui est l'organe servant de médiation en cas de conflit.

Pour le prestataire

Pour la Trèflerie

Signature

Signature

Charte de la Trèflierie

Nous proposons une monnaie complémentaire participant à une société plus juste et plus humaine. Cette monnaie est locale, citoyenne, solidaire, et éco-responsable.

Une monnaie Locale :

Produisons et consommons localement en développant les circuits courts.

Une monnaie Citoyenne :

Redevenons acteur de notre monnaie en nous réappropriant les outils économiques et en les gérant dans la transparence.

Une monnaie Solidaire :

Re-créons du lien social et de la solidarité en favorisant la coopération plutôt que la compétition.

Une monnaie Eco-responsable :

Favorisons une consommation consciente et responsable dans le respect de la nature et de l'environnement.

Je partage les termes de la charte et m'engage à en suivre les principes directeurs à la mesure de mes possibilités, avec le soutien du réseau.

Signature

Convention

ENTRE

Le prestataire :

Nom ou raison sociale :

Représenté par :

Nom : Prénom.....

Qualité ou fonction :

Adresse du siège social :

Code Postal..... Ville :

ET

La Trèflerie :

Ayant son siège social Maison des Associations cours Fénelon 24000 PERIGUEUX

Représenté par :

Il a été convenu ce qui suit :

La Trèflerie s'engage à :

- ✓ Présenter sur ses outils de communication les produits et services du prestataires conformément aux informations fournies par lui.
- ✓ Inviter le prestataire aux réunions du comité d'animation, lieu de débat et de décision sur les orientations de la Trèflerie et le mode de gestion du Trèfle
- ✓ Fournir au partenaire la signalétique qui l'identifie comme adhérent à la monnaie locale
- ✓ Convertir les Trèfles détenus par le partenaire, déduction faite du taux de reconversion de 2 %

Le prestataire s'engage à :

- ✓ Incarner le mieux qu'il peut la charte et à utiliser le Trèfle dans le respect de ses principes
- ✓ Développer le réseau d'échanges en invitant ses partenaires professionnels et ses clients à intégrer le réseau afin de rendre les échanges en Trèfles plus nombreux et plus fréquents
- ✓ Régler son adhésion annuelle

La présente convention prend effet dès sa signature et est conclue pour une durée indéterminée.

Les parties s'engagent à chercher une solution amiable à tout litige qui pourrait survenir. C'est le comité d'animation qui est l'organe servant de médiation en cas de conflit.

Pour le prestataire

Pour la Trèflerie

Signature

Signature

Charte de la Trèflierie

Nous proposons une monnaie complémentaire participant à une société plus juste et plus humaine. Cette monnaie est locale, citoyenne, solidaire, et éco-responsable.

Une monnaie Locale :

Produisons et consommons localement en développant les circuits courts.

Une monnaie Citoyenne :

Redevenons acteur de notre monnaie en nous réappropriant les outils économiques et en les gérant dans la transparence.

Une monnaie Solidaire :

Re-créons du lien social et de la solidarité en favorisant la coopération plutôt que la compétition.

Une monnaie Eco-responsable :

Favorisons une consommation consciente et responsable dans le respect de la nature et de l'environnement.

Je partage les termes de la charte et m'engage à en suivre les principes directeurs à la mesure de mes possibilités, avec le soutien du réseau.

Signature